Bourgogne
Conseil régional

Le programme **ELBE**

(Échanges entre Lycéens Bourguignons et Étrangers)

OBJECTIFS

Créé en 1989, le programme ELBE a pour objet principal de **favoriser les projets de séjours à l'étranger** de classes de lycées avec des objectifs pédagogiques, linguistiques et culturels et de préférence avec échange.

Par ailleurs, un soutien particulier est apporté aux projets de stages en entreprise à l'étranger – atout apprécié sur le marché de l'emploi – notamment à ceux réalisés en Europe.

MÉTHODE

L'aide de la Région prend la forme de subventions versées aux lycées qui la répercutent auprès des familles des élèves concernés.

Une subvention ELBE se calcule en fonction du nombre d'élèves impliqués, de la durée du séjour et du type de séjour.

OPÉRATIONS ÉLIGIBLES

Trois types de séjours à l'étranger sont financés : **les échanges**, **les voyages culturels et linguistiques** sans réciprocité ainsi que **les stages** en entreprise.

Il suffit que le séjour dure au minimum 5 jours (de la date de départ à la date de retour) et que le lycée adresse sa demande de subvention à la Région avant le départ des élèves.

BUDGET

2,2 M € depuis 2004 ; 294 000 € pour l'année scolaire 2012/2013.

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

Le programme est ouvert à tous les lycées (publics et privés Education nationale, publics et privés agricoles). Environ **70% des lycées** bourguignons l'utilisent chaque année (soit 80 établissements).

En 2012/2013, **6 878 élèves étaient concernés.**

PROJETS 2012/2013

220 projets soutenus.

Destinations classiques : Allemagne, Angleterre, Irlande, Ecosse, Espagne, Italie, Danemark, Pays-Bas, Etats-Unis…

Destinations autres : Chine, Russie, Ukraine, Biélorussie, Roumanie, Bulgarie, Australie, Nouvelle-Zélande, Chili…

CONTACT :

ARNAUD OHET
Direction des Lycées et de la Formation initiale,
Service Vie scolaire et lycéenne,
Département international et citoyenneté

Tél. : 03 80 44 34 96
Email : aohet@cr-bourgogne.fr